Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	567	453	256	23

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	103	74	48	7	30,4 %
			Masculin	464	379	208	16	69,6 %
			Total	**567**	**453**	**256**	**23**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	15	8	0	0	0 %
				AB	71	55	8	2	8,7 %
				B	208	196	77	8	34,8 %
				TB	176	170	147	11	47,8 %
				TBF	25	24	24	2	8,7 %
				Total	**495**	**453**	**256**	**23**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	48	0	0	0	
				AB	13	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	**71**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	461	445	249	20	87 %
			En réorientation	27	6	5	3	13 %
			Non scolarisés	13	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	62	1	1	0	0 %
			Autres	4	1	1	0	0 %
			Total	**567**	**453**	**256**	**23**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	287	265	150	11
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	190	178	101	12
			Autres doublettes	15	9	5	0
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Pro	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MP2I (31679)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	58,3 %	58,6 %	58,6 %	47,8 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,6 %	39,4 %	39,5 %	52,2 %
		Autres doublettes	3 %	2 %	2 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières littéraires :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Résultats des matières scientifiques : primordiaux pour cette filière.	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Résultats en langues :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Les appréciations liées au comportement et au travail sont également considérées avec attention.	Bulletins de 1ère et de terminale.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Profil général du candidat :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Capacité à fournir un travail sérieux, régulier et autonomie dans le travail :	Bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Assiduité :	Compte rendu de Vie Scolaire.	Essentiel
Savoir-être	Vie en communauté :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale / Compte rendu de Vie Scolaire.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du choix d'une filière exigeante.	Projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

S’intéresser aux domaines de l’informatique, des mathématiques, et des sciences ainsi qu’aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, programmation, expérimentation et communication).
Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première en mathématiques, physique chimie et le cas échéant en informatique ou en sciences de l’ingénieur et au cours
de l’année de terminale en mathématiques, et le cas échéant en informatique, physique-chimie ou en sciences de l’ingénieur.
Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d’organisation.
Disposer de compétences de réflexion, d’argumentation et d’expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes
de première et de terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La filière MP2I s'adresse aux bacheliers de filière générale. Il est indispensable d'avoir une forte appétence pour les sciences, mathématiques d'abord, informatique, sciences physiques ou sciences de l'ingénieur ensuite.
Cependant, la classe de première année n'est pas réservée, comme on le prétend parfois, à des élèves ayant suivi la spécialité NSI. Elle concerne tous les élèves d'un
bon niveau scolaire, intéressés par les mathématiques, l'informatique et la physique, et prêts à s'investir dans toutes ces matières.
Les critères essentiels sont :
- La motivation pour suivre une formation exigeante et nécessitant un investissement personnel conséquent.
- Des qualités d'analyse et de synthèse basées sur le raisonnement et la modélisation.
- Une ouverture d'esprit, de bonnes capacités d'organisation et une approche synthétique des notions abordées dans les différentes
disciplines.

Signature :
Pauline DEVILLE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Gay-Lussac